



REF : PCH/DDCH/DCE/N°2043/2022

Casablanca, le 14 NOV 2022

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Département Contentieux** au niveau de la Direction des Affaires Juridiques et du Secrétariat du Conseil d'Administration.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Chef de Département Contentieux Direction des Affaires Juridiques et du Secrétariat du Conseil d'Administration	-Chef de Département ; Ou -Chef d'Agence, Chef de Division et assimilé, de formation juridique, ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste.	-Connaissance de l'organisation et des métiers de l'institution ; -Connaissance des droits et obligations relatifs à la Sécurité Sociale et le droit commun (privé et public) ; -Veille juridique et institutionnelle ; -Capacité à élaborer les procédures, les normes et les outils de gestion du contentieux ; -Capacité à superviser les processus de gestion de l'activité du contentieux ; -Capacité à identifier les risques administratifs et juridiques liés à l'activité du contentieux et y proposer des mesures correctives et préventives ; -Capacité organisationnelle ; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ; -Capacité à encadrer une équipe de travail ; -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain, par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2022@cnss.ma** au plus tard le **30 NOV 2022** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général